



MICROFICHE N°

06282

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

318

REPUBLIQUE TUNISIENNE

CNDA 6282

/)/ MINISTRE DE L'AGRICULTURE

/) DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

R

PROJET DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION
DE PLANTS SELECTIONNES DE POMME DE
TERRE

DECEMBRE 1984

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE.

PROJET DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION
DE PLANTS SÉLECTIONNÉS DE POMME DE
TERRA.

DECEMBRE 1984

Intitulé du projet : Campagne de production et de diffusion de plants sélectionnés de pomme de terre.

Organisme exécutant le Projet : Ministère de l'Agriculture (D.P.V.) et Groupement Interprofessionnel des Légumes (G.I.L)

Durée du projet : 24 mois

Contribution étrangère : 1.607.000 Dollars E.U.

Contribution Tunisienne : 1 323 400 Dinars équivalent à 1 890 000 Dollars E.U.

OBJECTIFS DU PROJET :

- a) Renforcer et accélérer la production de plants sélectionnés et apporter un soutien à l'organisation dans leur distribution en milieu rural.
- b) plus précisément :
 1. Fournir du matériel agricole pour les centres de mécanisation pour aider les multiplicateurs et les groupements de paysans à faire face aux opérations de plantation, de protection et d'arrachage ;
 2. Fournir du matériel de triage et de conditionnement à 3 centres de conditionnement pour le nettoyage, le calibrage et le traitement des plants ;
 3. Fournir un complément de magasin frigorifique
 4. Mettre à la disposition de petits agriculteurs du matériel de traitement de leur culture de pomme de terre pour faire face aux attaques sévères de mildiou ;
 5. Assurer les moyens logistiques de soutien technique, de transport et de distribution des plants et autres intrants ;
 6. Recycler un nombre important de vulgarisateurs ;
 7. Sensibiliser les petits agriculteurs sur l'importance de l'utilisation des plants sélectionnés.

INFORMATIONS GENERALES

La Tunisie couvre environ 164 154 km² et compte 6,5 millions d'habitants dont 60 % vivent en milieu rural. La population dépasserait 10 millions d'habitants à l'an 2 000 en tenant compte du taux de croissance annuel de 2,5 %. Les besoins alimentaires du pays ne cessent d'augmenter de façon sensible. Le déficit de la balance commerciale des produits alimentaires s'est situé à 109 millions de Dinars en 1981. Le développement de l'Agriculture reste donc une priorité pour le Gouvernement. En effet, les superficies agricoles ne peuvent pas dépasser les millions d'hectares déjà cultivés ; la seule alternative demeure l'intensification de la production par l'amélioration des rendements, la réduction des superficies en jachère et l'utilisation rationnelle des ressources en eau.

LES OBJECTIFS DU VI PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les objectifs du VI^{ème} plan en matière de développement du secteur agricole se resument en 3 points :

1. La réalisation d'une croissance de la production au taux de 5 % par an, correspondant à une évolution de la valeur ajoutée à un rythme annuel de 4,4 % ;
2. La préservation de la balance commerciale en produits alimentaires ;
3. L'atténuation des disparités intersectorielles des revenus.

LE PROBLEME DE PLAN DE POMME DE TERRE

Sur les 89 000 Ha réservés annuellement aux cultures maraîchères au cours du V^{ème} plan, 10 900 Ha ont été occupés par la pomme de terre. La production moyenne au cours du V^{ème} plan a été estimée à 117 000 tonnes, avec une production de 140 000 tonnes en 1981. Les rendements moyens réalisés au cours du précédent plan ont été de 10,7 tonnes/ha, ils devraient passer à 15,3 t/ha à la fin du VI^{ème} plan.

Le VI^{ème} plan prévoit que la production de pomme de terre atteindra 200 000 tonnes en 1986 dont 95 000 tonnes hors saison. Les superficies devront passer de 10 200 Ha en 1981 à 13 000 ha en 1986 dont 7 000 ha de culture hors saison.

Le niveau de production de 200 000 tonnes prévu pour 1986 se répartira entre 175 000 t pour la consommation locale et 25 000 t à l'exportation.

Les besoins en semences pour 1986 sont de 26 000 tonnes, 12 à 16 000 t seront importées et les 10 000 à 14 000 t produites localement, dans le cadre de la production des plants certifiés et de grenadines.

Les importations de plants de pomme de terre ne cessent d'augmenter, c'est ainsi qu'elles sont passées de 11 310 tonnes en 1980-81, à 13 315 tonnes en 1981-82 et 15 000 tonnes en 1982-83.

Il ressort de ce qui précède que seules les cultures de saison bénéficient de plants certifiés, les cultures d'arrière-saison et de premiers précoces sont plantées en grenadines dont la qualité n'est pas toujours sûre, à l'exception de 500 à 600 Ha qui reçoivent les 1 000 à 1 200 tonnes produites localement et distribuées par le Groupement Interprofessionnel des Légumes (GIL).

Pour atteindre l'objectif de production arrêté par le VI plan, il devient indispensable de généraliser l'emploi de plants de qualité. Mais comme les plants importés ne peuvent être utilisés que pour la culture de saison et de primeurs tardifs, il devient prioritaire de produire les besoins en plants pour l'arrière-saison et les primeurs précoces.

POSSIBILITES DE PRODUCTION DE PLANTS SAINS EN TUNISIE.

Le développement de la production de plants sélectionnés de pomme de terre peut être axé sur les acquis suivants :

- 1) Les recherches effectuées de l'INRAT et l'INAT en matière d'inventaire des maladies virologiques, cryptogamiques et bactériennes.
 - l'étude du cycle biologique de la teigne et la détermination des moyens de lutte ;
 - la fixation des temps d'incubation des variétés de pomme de terre en Tunisie.
- 2) La maîtrise par les multiplicateurs des techniques de production le programme a débuté en 1977 par 63 t et a atteint 1 200 t en 1983.
- 3) La satisfaction des utilisateurs des plants produits localement et la demande croissante de ces plants sélectionnés qui assurent de meilleurs rendements aux agriculteurs.
- 4) L'existence au niveau du GIL d'une capacité de stockage de plants de pomme de terre de 3 000 T (1 500 T à Jendouba et 1 500 T à Soliman fournies récemment par l'assistance canadienne). Il est aussi prévu de construire un autre magasin frigorifique à Soliman, d'une capacité de 1 500 T ce qui porte la possibilité de conservation à 4 500 T.
- 5) L'existence au niveau du GIL de 5 techniciens qui encadrent les multiplicateurs pour les épurations des cultures destinées à la production des plants.
- 6) La volonté du Gouvernement pour entreprendre la production des plants sélectionnés localement.

La production de plants de pomme de terre a bien commencé en Tunisie, cependant, il y a lieu de l'améliorer en quantité et en qualité :

- en qualité par l'encadrement des producteurs, l'utilisation des plants de base de qualité, le conditionnement et le traitement des plants, la conservation dans des magasins frigorifiques où les dégâts et les pertes sont limités ;

- en quantité, par l'incitation des producteurs à se donner à la production de plants.

De même le développement de points de vente les plus proches possibles de petits agriculteurs faciliterait la diffusion des plants sélectionnés de pomme de terre et assurerait un accroissement de la production de pomme de terre et permettrait de dégager des bénéfices socio-économiques au profit des agriculteurs et des consommateurs.

I - Production de la pomme de terre de consommation depuis 1979

	1979	1980	1981	1982	1983
Superficie en ha	10 000	10 000	12 000	11 000	13 000
Tonnes	125 000	120 000	140 000	110 000*	170 000

* Diminution pour cause de ~~forte~~ ~~attaque~~ de mildiou.

II - Tonnages plants importés depuis 1979

1979	: 11 560 tonnes
1980	: 10 800 "
1981	: 11 310 "
1982	: 13 300* "
1983	: 15 000 "

* L'augmentation a pour cause la destruction par le mildiou d'une partie de la production locale en 1982.

III - Production tunisienne de plants améliorés

Années	1977	1978	1979	1980	1981	1982*	1983
Tonnes	63	159	320	680	950	700	1200

* Forte attaque du mildiou en 1982

MOYENS A METTRE EN ŒUVRE :

La contribution étrangère ainsi que la contribution tunisienne figurent en annexes I et II du présent projet.-

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DONATEUR - JUSTIFICATION
DES APPORTS.

10.	<u>Personnel</u>	24 000 US \$
	<u>Consultants</u>	
	Il est prévu de recruter 3 consultants pour une durée d'un mois chacun, spécialisés respectivement en matériel frigorifique, en matériel de conditionnement des plants de pomme de terre et en machinisme agricole.	
	Les candidats seront titulaires de diplôme supérieur en froid, en agronomie et en machinisme agricole et devront posséder une bonne expérience dans la spécialité pour laquelle ils seront recrutés.	
20.	<u>Voyages officiels des experts</u>	7 000 US \$
	à l'intérieur du pays	
30.	<u>Services contractuels</u>	20 000 US \$
	rapports et montages des équipements spécialisés.	
40.	<u>Frais généraux de fonctionnement</u>	50 000 US \$
	Entretien et réparation du matériel	
50.	<u>Petites fournitures diverses</u>	80 000 US \$
	Pesticides, engrais etc...	
60.	<u>Equipements</u>	758 500 US \$
	a) <u>Centre de mécanisation</u>	171 000 US \$

Trois centres de mécanisation seront créés dans les principales régions de production de pomme de terre (Cap Bon, Jendouba et la Basse Vallée de la Medjerda). Ils seront dotés chacun de 3 planteuses, 3 arracheuses de pomme de terre et 3 atomiseurs tractés soit :

- 9 planteuses x 4 000	36 000
- 9 arracheuses x 6 000	54 000
- 9 atomiseurs tractés x 9 000	81 000

b) <u>Centre de triage et de conditionnement</u>	203 500 US \$
--	---------------

Il existe actuellement deux centres de conservation par froid, l'un, à Jendouba et l'autre nouvellement acquis dans le cadre de la coopération canadienne ; ces centres ne sont pas équipés en matériel de triage. De même, le Gouvernement Tunisien envisage de construire un autre magasin frigorifique au Cap Bon. Il est donc demandé d'équiper ces 3 centres par 3 unités de conditionnement de 10 tonnes/heures.

Ces unités seront composées de :

...

		<u>ANNEXE I</u>
		\$ E.U.
1)	3 détérreurs appareils robustes avec trémie de réception x 4 000	= 12 000
2)	3 calibreurs complets à rouleaux 5 calibres, silen- cieux, éliminant les gros calibres au départ 10 t/h x 15 000	= 45 000
3)	3 sautorolles élévateurs x 6 000	= 18 000
4)	3 appareils de traitement des tubercu- cules x 2 000	= 6 000
5)	3 peseuses ensacheuses x 6 000	= 18 000
6)	3 cousseuses x 1 500	= 4 500
7)	6 chariots élévateurs x 15 000	= 90 000
8)	Divers	10 000
	o) <u>Magasin frigorifique de 1 500 t</u>	500 000
	d) <u>Moyens de transport</u>	114 000
	3 camions de 10 -12 T x 30 000	90 000
	3 véhicules utilitaires pour épurateur tout terrain x 8 000	24 000
	e) <u>500 atomiseurs à dos muni d'un petit moteur</u> Pour petit agriculteur pour leur permettre de lutter efficacement contre le mildiou dont les dégâts re- duisent parfois les rendements à 75 %	250 000
	f) <u>Matériel didactique</u>	10 000
	g) <u>Matériel divers</u>	10 000
70.	<u>aménagement des locaux</u>	15 000
80.	<u>Formation</u> Organisation de deux cours de formation pour les vulgarisateurs au niveau national.	20 000
90.	<u>Frais de gestion</u>	
	5 %	73 725
	Total	1 474 500
	Inflation	58 537
	Total général :	<u>1 606 762</u>
	arrondi à 1 607 000	

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

Cadre institutionnel : le projet sera réalisé au niveau de la Direction de la Production Végétale (Ministère de l'Agriculture)

- 1) Personnel Dinars
- Les salaires, frais de déplacement, primes et charges de tout ordre du personnel affecté au projet, seront supportés par le Gouvernement 380 400
- 1.1. Cadres
- En plus du Directeur national du projet deux ingénieurs par centre de mécanisation, par centre de triage et conditionnement et pour le frigo seront affectés à la fin du projet.
Les 15 ingénieurs auront une formation appropriée à la tâche qui leur sera confiée. 139 200
- 1.2. Techniciens
- Le projet débutera par 20 techniciens qui seront répartis dans les différents centres et frigos ; le nombre sera porté à 22 à la fin du projet. 126 000
- 1.3. Chauffeur tractoriste
- Les besoins du projet en chauffeur tractoriste sont estimés à 20. 72 000
- 1.4. Vulgarisateurs
- Douze vulgarisateurs seront affectés au projet à raison de 4 par région.
- 2) Frais de fonctionnement
- L'action du projet sera développée dans les différentes régions de production de pomme de terre ; les frais de carburant, assurances, entretien véhicule, organisation des journées de démonstrations pour les agriculteurs, seront à la charge du Gouvernement. 343 000
- 3) Construction et équipement
- La construction concerne la construction de 3 centres de mécanisation avec des hangars pour ~~stocker~~ le matériel, 3 centres de triage de 1 000 m² chacun.
- Les centres de mécanisation seront équipés en tracteurs pour tirer et tracter les planteuses, les arracheuses et les atomiseurs qui seront fournis par le projet. 6. 000 000

...

BUDGET DE LA CONTRIBUTION DU DONATEUR
(en Dollars E.U.)

Pays : République Tunisienne
Titre du projet : Campagnes de production et de diffusion de plants sélectionnés de pomme de terre.
Numéro du projet :

	TOTAL		1985		1986	
	h/m	montant	h/m	montant	h/m	montant
10. <u>Personnel</u>						
Consultants	3	24 000	2	16 000	1	8 000
20. <u>Voyages officiels</u>		7 000		4 000		3 000
30. <u>Services contractuels</u>		20 000		12 000		8 000
40. <u>Dépenses de fonctionnement</u>		50 000		25 000		25 000
50. <u>Fournitures et matériels</u>		80 000		40 000		40 000
60. <u>Matériel et équipement</u>		1 258 500		900 000		458 500
70. <u>Aménagement des locaux</u>		15 000		10 000		5 000
80. <u>Formation</u>		20 000		10 000		10 000
	TOTAL	1 474 500		917 000		557 500
90. <u>Frais de gestion : 50 %</u>		73 725		45 850		27 875
	TOTAL	1 548 225		962 850		585 375
Taux d'inflation		58 537		-		58 537
TOTAL GENERAL		1 606 762		962 850		643 912

BUDGET DE LA CONTRIBUTION DU DONATEUR

(en Dollars E.U.)

Pays : République Tunisienne
Titre du projet : Campagnes de production et de diffusion de plants sélectionnés de pomme de terre.
Numéro du projet :

	TOTAL		1985		1986	
	h/m	montant	h/m	montant	h/m	montant
10. <u>Personnel</u>						
Consultants	3	24 000	2	16 000	1	8 000
20. <u>Voyages officiels</u>		7 000		4 000		3 000
30. <u>Services contractuels</u>		20 000		12 000		8 000
40. <u>Dépenses de fonctionnement</u>		50 000		25 000		25 000
50. <u>Fournitures et matériels</u>		80 000		40 000		40 000
60. <u>Matériel et équipement</u>		1 258 500		900 000		458 500
70. <u>Aménagement des locaux</u>		15 000		10 000		5 000
80. <u>Formation</u>		20 000		10 000		10 000
	TOTAL	1 474 500		917 000		557 500
90. <u>Frais de gestion : 50 %</u>		73 725		45 850		27 875
	TOTAL	1 548 225		962 850		585 375
Taux d'inflation		58 537		-		58 537
TOTAL GENERAL		1 606 762		962 850		643 912

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

Personnel	TOTAL		1985		1986	
	h/m	dinar	h/m	dinar	h/m	Dinar
Cadres	348	139 200	168	67 200	180	72 000
Techniciens pour centre de triage, mécanisation et conservation.	504	126 000	240	60 000	264	66 000
Chauffeurs tracto-ristes.	480	72 000	240	36 000	240	36 000
Vulgarisateurs	288	43 200	144	21 600	144	21 500
Total Personnel	1 620	380 400	792	184 800	828	195 600
Frais de mission		64 800		31 680		33 120
Frais de fonctionnement carburant, entretien, véhicules, assurances, etc...		178 200		87 120		91 080
Journées de démonstration (manuels etc...)		100 000		50 000		50 000
<u>Total fonctionnement</u>		343 000		168 800		174 200
Construction 3 centres de mécanisation et 3 centres de conditionnement et triage.		600 000		400 000		200 000
TOTAL GÉNÉRAL EN DINARS.		1 323 400		753 600		569 800
● E.U.		1 890 000		1 076 000		814 000

FIN

11

WU